

***Ouverture 1^{ères} rencontres régionales du net public territorial
Rennes - Le Triangle – Mercredi 15 juin 2005***

Bonjour à toutes et à tous,

Il me revient l'immense privilège d'ouvrir les premières rencontres régionales du net public territorial mais également la lourde tâche de présenter ces rencontres.

Tout d'abord j'aimerais, au nom du maire de Rennes, Edmond Hervé, et de mes collègues présents, vous souhaiter la bienvenue dans notre ville et vous remercier d'avoir bien voulu participer à cette journée de réflexions.

Lors de la préparation de cette journée, un thème nous est apparu comme incontournable tant celui-ci occupe nos débats, suscitant, inquiétudes chez certains, engouements chez d'autres : **je veux parler de l'administration électronique.**

Ancrer ces premières rencontres autour de la problématique de l'administration électronique ou encore de l'e-administration, c'est tenter, en toute humilité, d'appréhender un peu mieux cette notion complexe, actuelle et essentielle dans la perspective d'évolution et de modernisation des services publics locaux.

Aujourd'hui la France rattrape son retard en matière de TIC. 1 ménage sur deux possède un ordinateur à domicile et la moitié de ces mêmes ménages ont accès à internet. **(1 ménage sur 4 au total dispose d'internet)**

Pour mémoire, en 2002 le taux d'équipement des ménages était **d'un tiers** et 29% seulement de ces derniers disposaient d'une connexion internet, soit **1 ménage sur 9 qui disposait d'internet.**

Si on ajoute à ces chiffres bruts, l'explosion des services hauts-débits de type ADSL, on imagine aisément les nouveaux usages et comportements que cela induit. Nouveaux usages en termes d'information (immédiateté des informations en ligne), de communication (aujourd'hui on communique du texte, mais aussi de l'image) mais également en termes de services (achats en ligne, suivi d'abonnement personnalisé, suivi des comptes bancaires en ligne, etc). **l'accès au Service Public avec ses démarches administratives n'est pas exsangue de cette évolution.** Bien au contraire.

Un exemple récent illustre cette évolution des usages de nos concitoyens : Le chiffre des télé-déclarations pour l'impôt sur le revenu. **Plus de 3 millions d'internautes ont déclaré leurs revenus cette année en ligne.** Tellement important et **inattendu** ce nombre de connections que le serveur de Bercy n'a pas supporté la charge de la demande !

Plus localement, plus de 30% des demandes d'actes d'Etat-Civil de la Ville de Rennes se font par internet !

Notre service public se trouve donc confronté à cette révolution numérique en marche. Je serai tenté de dire qu'il en a vu d'autres et pourra relever ce nouveau défi.

Pour autant, ces chiffres ne doivent pas nous faire oublier le fossé numérique qui laisse au bord du chemin une partie encore trop importante de la population n'ayant pas accès aux Nouvelles Technologies.

Et malheureusement, plus ces nouveaux usages se développent et plus ce fossé se creuse. Il nous appartient donc de limiter cet effet mécanique en offrant aux personnes les plus démunies la possibilité d'accéder à ces technologies modernes et de les appréhender. L'adaptation des services publics ne pourra se faire si le principe d'égalité d'accès à ces services n'est pas préservé.

Je laisserai le soin à Michel Briand, collègue brestois et père de tous les P.A.P.I. de France, pôles d'accès publics internet, de prolonger dans la première table ronde cet enjeu crucial pour notre démocratie.

L'administration électronique est aujourd'hui au cœur de l'actualité nationale et suscite d'importants débats. Prenons l'exemple du projet de nouvelle carte d'identité électronique initié par l'ETAT. C'est une Carte électronique et biométrique qui pourrait regrouper en une seule puce des informations concernant son titulaire. Les inquiétudes qui peuvent se faire entendre sur ce projet sont légitimes.

Elles ne sont pas tant liées à l'innovation du système mais plutôt à la motivation qui en est faite (lutte contre le terrorisme) et le risque lié au croisement des données. Un Etat démocratique ne peut s'exercer sans contre-pouvoirs garants de la démocratie (sous peine de voir s'ériger à terme un Etat Léviathan).

La mise en place de la carte d'identité électronique implique donc des précautions indispensables. Et si le gouvernement veut s'engager dans la création de ce nouvel outil avec la confiance des citoyens, un renforcement des pouvoirs de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) et de son contrôle semblent indispensables. Nous aurons là aussi l'occasion d'aborder cela dans **la première table ronde et dans l'atelier 3** de ce matin.

Nous constatons un réel besoin ou une réelle envie chez nos concitoyens de voir apparaître de nouveaux services au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. C'est sans doute l'enjeu de demain pour les collectivités publiques. Ces nouveaux besoins, sans cesse en évolution, nécessitent de la part des collectivités locales, une constante adaptation qui passe par un partage des connaissances et des expériences en interne. C'est ici que les notions d'intranet ou encore d'extranet prennent leur sens. **L'atelier 2** se saisira de cet aspect en nous présentant quelques expériences.

À travers les nouvelles obligations légales comme les offres dématérialisées de marchés publics, l'accessibilité des sites internet aux handicapés, la signature électronique. Ou encore les projets en cours comme le guichet unique, le vote électronique, les Cartes de Vie Quotidienne, il n'est pas toujours aisé d'anticiper l'impact au niveau local des mesures nationales, ou de développer des initiatives locales de la manière la plus simple et efficace possible.

C'est la raison pour laquelle, le principe des plates-formes mutualisées entre collectivités et l'utilisation du logiciel libre pour mieux partager les connaissances sont des atouts indispensables lorsque l'on veut rendre un service de qualité au public. Nous aurons là aussi l'occasion de pouvoir aborder ces sujets dans **l'atelier 1 de ce matin et dans deux des rencontres de cette après-midi**.

Ces rencontres auraient été incomplètes si nous n'avions pas abordé la finalité essentielle de l'administration électronique : **la participation du citoyen à la démocratie locale**. Ces nouveaux outils de communication, au-delà du service qu'ils rendent aux usagers, contribuent à rapprocher le citoyen de la démocratie locale. Nous verrons cette après-midi lors de **la première rencontre** des exemples de participation citoyenne à la décision locale.

Le mailing, le chat, les listes de diffusions thématiques, les débats en direct sur les sites des villes, les contributions d'habitants aux projets locaux, la mise en ligne de journaux de quartier sont autant de formes

nouvelles de citoyenneté qu'il nous faut appréhender pour mieux les proposer à tous les citoyens sans exclusive.

Nous finirons cette journée par une présentation des initiatives bretonnes en matière de TIC. La Bretagne, terre des télécoms, de l'invention du Minitel au projet régional de pôle de compétitivité "images et réseaux" impulsé par Jean Yves Le Drian, a **toujours été au cœur du développement national des nouvelles technologies**. La Bretagne a toujours su se rassembler sur de grands projets.

Le réseau Mégalis que mon collègue Eric Berroche présentera est un formidable exemple de mutualisation des moyens au profit de l'intérêt commun. Le déploiement de réseaux télécom à travers toute la région aura permis d'empêcher un retard dans l'aménagement numérique du territoire et nous incite aujourd'hui encore plus à développer de nouveaux usages.

Administration électronique et libertés publiques, administration électronique et modernisation du service public et adaptation aux nouveaux usages, administration électronique et participation citoyenne sont autant de sujets que ces premières rencontres tenteront d'aborder tout au long de cette journée.

Au nom de tous les organisateurs : **la Région Bretagne, Megalis, la Conférence des Villes de Bretagne et la Ville de Rennes**, nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette journée.

Je tiens également à remercier nos partenaires : **l'association Villes Internet, la Fondation Internet Nouvelle Génération et l'Association des Professionnels du Net Territorial**.

Merci également à **l'Agence pour le Développement de l'Administration électronique** qui nous fait l'honneur d'intervenir pour cette première édition.

J'aimerais enfin remercier très chaleureusement tous les intervenants qui ont bien voulu nous faire profiter de leur expertise.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellents travaux que je **nous** souhaite conviviaux et participatifs !

Merci !

Sébastien SEMERIL
Élu Ville de Rennes
Délégué à l'innovation et aux TIC